



Vendredi 22 juin 2018

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons les informations concernant la prochaine rentrée scolaire. Tous les documents qui accompagnent cet envoi sont importants. Pour les élèves qui ont un ou des échecs potentiels, il faut s'inscrire aux cours et examens d'été afin d'éviter la reprise de certaines matières ou du niveau durant la prochaine année. Veuillez consulter le dépliant ci-joint ou le site internet de la CSDM.

Voici donc l'horaire de la rentrée administrative 2018-2019 :

- 24 août à 13 h 1<sup>re</sup> secondaire, accueil technique (réception des manuels, cahier et paiement, etc.)
- 24 août à 15 h 1<sup>re</sup> secondaire, programme musique études, réunion de parents
  
- 27 août à 8 h 30 5<sup>e</sup> secondaire (entrée West Hill, côté parc)
- 27 août à 8 h 30 Cheminement particulier — foyers 124-125-350-622, annexe Terrebonne
- 27 août à 9 h 30 **Secteur Accueil** (entrée West Hill, côté parc), début de rencontre 10 h
- 27 août à 12 h 30 4<sup>e</sup> secondaire (entrée West Hill, côté parc)
  
- 28 août à 8 h 30 3<sup>e</sup> secondaire (entrée West Hill, côté parc)
- 28 août à 10 h 30 1<sup>re</sup> secondaire (entrée West Hill, côté parc)
- 28 août à 12 h 30 2<sup>e</sup> secondaire (entrée West Hill, côté parc)
- 28 août à 13 h 30 Cheminement particulier — foyers 226-227-228-229, annexe Terrebonne

Lors de l'accueil, le lundi 27 août ou le mardi 28 août, l'élève se présente par l'entrée située du côté de la rue West Hill et se dirige à l'auditorium. De là, il sera accompagné par un enseignant afin de recevoir ses manuels et ses cahiers et prendre sa photo. **Le port de l'uniforme est donc obligatoire lors de cette journée.**

L'école prête un casier incluant le cadenas à chaque élève. Il lui sera désigné lors de ces journées. Veuillez noter que l'élève doit fournir son cadenas pour un casier en éducation physique. **Il faut également prévoir un sac pour rapporter à la maison les items qu'on ne souhaitera pas laisser dans le casier.**

Aussi, le jour de la rentrée, une facture personnalisée sera remise à chaque élève. Le montant à payer peut varier selon le choix de cours, les options et les programmes. Les frais scolaires devront être payés sur place en argent comptant, mandat-poste, paiement Interac, carte de crédit, chèque ou chèque visé.

**L'élève qui fréquente l'école Saint-Luc pour une première année doit apporter son bulletin de juin 2018.**

L'horaire régulier débutera le mercredi 29 août à 8 h 45, pour tous les élèves.

Une liste d'effets scolaires courants sera demandée par les enseignants à la rentrée.

Nous invitons les parents qui déménagent à informer le secrétariat de l'école. Nous avons besoin de savoir rapidement si vous déménagez, mais surtout, si votre jeune change d'école. Cela nous aidera à bien communiquer avec vous, à évaluer nos besoins en enseignants et à préparer une bonne rentrée scolaire pour tous.

Au nom de l'équipe de l'école Saint-Luc, je vous souhaite de belles vacances. C'est avec plaisir que nous vous retrouverons pour la rentrée 2018.

Le directeur,

Patrice Forest

N.B. 19 septembre à 19 h : réunion générale des parents pour l'élection des membres du conseil d'établissement

